



## EDITO

Sur les quatre premiers mois de l'année 2011, la consommation apparente française d'acier a augmenté de 13 % par rapport à la même période de l'an passé.

Ceci confirme la conclusion de l'éditorial du numéro précédent de notre lettre d'informations, annonçant un fort rebond de la demande en début d'année 2011.

L'évolution du marché français, en ce début d'année 2011, montre cependant de fortes différences d'activité en fonction des secteurs. Tout d'abord, l'industrie de tubes sans soudure montre un très fort redressement. Par ailleurs la demande dans les secteurs des industries mécaniques et de l'automobile et de ses métiers connexes évolue autour de la progression moyenne citée plus haut.

Enfin, malgré l'optimisme du secteur du bâtiment, l'évolution de la construction métallique reste très

modeste et on assiste à un repli des produits pour constructions en béton, de l'ordre de 20 % par rapport à la demande constatée en début d'année 2010. Compte tenu des statistiques de permis de construire et des mises en chantier, notamment pour la construction résidentielle, un redressement de la demande est toutefois plus que probable pour ces produits.

En outre, une demande moins soutenue devrait caractériser le second semestre, pour conclure l'année sur une croissance de la demande d'acier conforme ou un peu supérieure aux prévisions avancées en début d'année.

Ces prévisions sont toutefois subordonnées à l'existence d'une solution pérenne pour le remboursement des dettes souveraines en Europe et à l'absence d'événements, en Asie notamment, venant interrompre le retour à une volatilité moindre du prix des matières premières... ce qui n'est pas hors de portée.

Bernard CRETON, Délégué Général

## SOMMAIRE

### > Environnement économique et demande d'acier

**p.2** Le marché de l'acier en Europe et en France - Perspectives 2011

### > Données statistiques

**p.3** Données - Graphiques

**p.4** Graphiques

### > Normalisation

**p.4-5** L'affichage environnemental AFNOR-ADEME

### > Environnement et développement durable

**p.6-7** Changement climatique  
Déchet - non déchet  
Garanties financières

### > Distribution

**p.8** Situation des aciers à fin mai 2011

## ZOOM

Risque d'allocation insuffisante de quotas de CO<sub>2</sub> pour 2013 : les aciéristes s'interrogent sur la pérennité de leur activité pour l'avenir.

**Lire la suite page 6**

### > Transports

**p.8-9** Il va sans doute falloir souffr...ir

### > Point sur la construction

**p.10** Enveloppe du bâtiment  
Structure métallique

### > Un adhérent nous parle

**p.10-11** Julien Burdeau, CEO de l'activité Alloys & Specialties d'Aperam.

### > Agenda - Brèves

**p.12**

## Environnement économique et demande d'acier



### Le marché de l'acier en Europe et en France Perspectives 2011

**Bernardette ROSE**, Responsable des Etudes Economiques

Le premier trimestre a été marqué par une accélération du PIB mondial mais également dans l'Union européenne avec une croissance de 0,9 % par rapport au dernier trimestre 2010, alors que la croissance du quatrième trimestre par rapport au troisième trimestre 2010 n'avait été que de 0,3 %. L'économie française a également enregistré une forte croissance avec un rythme de 0,9 % au premier trimestre 2011, croissance tirée notamment par un rebond de la demande domestique, en particulier de la demande des ménages, mais également par une accélération des investissements des entreprises accompagnée d'un effet positif des stocks. La production industrielle a progressé de 1,1 % en Europe et de 1,9 % en France. Cependant, les indicateurs économiques suggèrent une modération du rythme de la croissance dès le second trimestre, conséquence de politiques fiscales et monétaires plus restrictives et d'un taux de chômage qui peine à baisser dans plusieurs pays européens. Par ailleurs, l'accélération de l'inflation pèse sur les revenus des ménages dans un contexte de hausses salariales contenues.

**Les croissances économiques européenne et française atteindraient 2 % cette année** avec un important clivage entre les pays du nord de l'Europe et ceux du sud tout particulièrement ceux touchés par une montée des risques de défaut de paiement qui se sont accrus ces dernières semaines.

Les secteurs consommateurs d'acier ont également bénéficié d'une forte accélération de leur activité au cours du premier trimestre et ont enregistré un rebond de 12 % par rapport à la même période de l'année précédente. Cependant, ce dynamisme de l'activité marquerait le pas dès le second trimestre comme le suggèrent les récentes enquêtes conjoncturelles.

Ainsi, **le secteur automobile** a bénéficié des nombreuses commandes passées avant la fin de la prime à la casse ; celles-ci ont soutenu la production au premier trimestre, les perspectives de production pour les prochains trimestres fléchiraient sensiblement malgré la reprise des véhicules industriels et commerciaux et des camions. La croissance

de ce secteur devrait avoisiner 5 % cette année en France et 6 % dans l'Union européenne.

**Le secteur de la construction** a également progressé fortement en début d'année avec une activité qui a bénéficié d'un climat doux. La tendance reste positive cette année avec une reprise dans le secteur résidentiel mais également dans le secteur non résidentiel où les hausses des permis de construire devraient se concrétiser au fil des prochains mois. La croissance de ce secteur devrait être voisine de 3 % cette année en France et 4,5 % dans l'Union européenne.

**Les secteurs de la construction mécanique et du travail des métaux** s'inscrivent sur une tendance positive. Dans une première phase, le secteur a bénéficié de la demande à l'exportation, mais la reprise des investissements en France et en Europe prendrait le relais. Ainsi, l'activité progresserait de 6 % en France cette année et dépasserait 9 % dans l'Union européenne grâce aux performances de l'Allemagne dont le rythme atteindrait 15 %.

**La consommation réelle d'acier en France augmenterait de 4,5 % en 2011 et de 6,2 % dans l'Union européenne.**

La consommation apparente s'est accrue de près de 12 % au premier trimestre avec une hausse de 13 % pour les produits plats et de 3 % pour les produits longs. Cette hausse est liée à la forte reprise de la consommation réelle et à une nécessaire reconstitution des stocks qui étaient très bas en fin d'année. La consommation apparente au second trimestre a ralenti par rapport au bon niveau atteint en début d'année dans un contexte de progression plus modérée de la consommation réelle et d'ajustements de stocks notamment dans le négoce.

Au total sur l'année, **la consommation apparente d'acier progresserait plus modérément qu'en ce début d'année avec une hausse proche de 6 % en France et de 7 % dans l'Union européenne.**

Par ailleurs, les producteurs français et européens sont de plus en plus touchés par l'arrivée d'importations en provenance des pays tiers, la Russie, la Chine et plus récemment en provenance de Turquie.

**Données statistiques**

**Synthèse des données statistiques «acier»**

Le détail des ces statistiques est disponible sur le site web F.F.A.: <http://www.acier.org/menu-left/statistiques-donnees-economiques.html>

**Production d'acier brut**

(en kt par mois)	Année 2010	Janvier à juin		Variation 2011/2010
		2010	2011	
Union européenne à 27	14 386	14 958	15 564	4,1%
dont UE à 15 pays	12 296	12 795	13 315	4,1%
dont France	1 285	1 370	1 351	-1,3%
filière "fonte"	818	887	807	-9,0%
filière "électrique"	467	483	544	12,8%
Autres pays du monde	101 778	102 384	110 731	8,2%
Dont :				
Brésil	2 744	2 730	2 953	8,2%
Russie	5 579	5 475	5 763	5,3%
Inde	5 693	5 666	5 939	4,8%
Chine	52 221	53 314	58 424	9,6%
Corée du Sud	4 864	4 765	5 644	18,5%
Japon	9 133	9 096	9 012	-0,9%
U.S.A.	6 708	6 816	7 109	4,3%
<b>Total "Monde"</b>	<b>116 164</b>	<b>117 342</b>	<b>126 295</b>	<b>7,6%</b>
Total "Monde" hors Chine	63 943	64 028	67 871	6,0%

Source : World Steel Association et F.F.A.

**Commerce extérieur français**

Source : EUROSTAT

(en kt par mois)	Année 2010	Janvier à mai		Variation 2011/2010
		2010	2011	
Exportations	1 054	1 118	1 006	-10,0%
Importations	1 013	1 138	1 205	5,9%
Solde	41	-20	-199	

**Indice des prix de l'acier sur le marché français (2005 = 100)**

	Année 2010	Janvier à mai		Variation 2011/2010
		2010	2011	
Aciers non alliés	115,9	109,9	130,2	18,5%
Aciers alliés	120,8	112,5	131,2	16,6%
Ensemble	116,8	110,4	130,3	18,0%

**Prix des matières premières (dollars par tonne)**

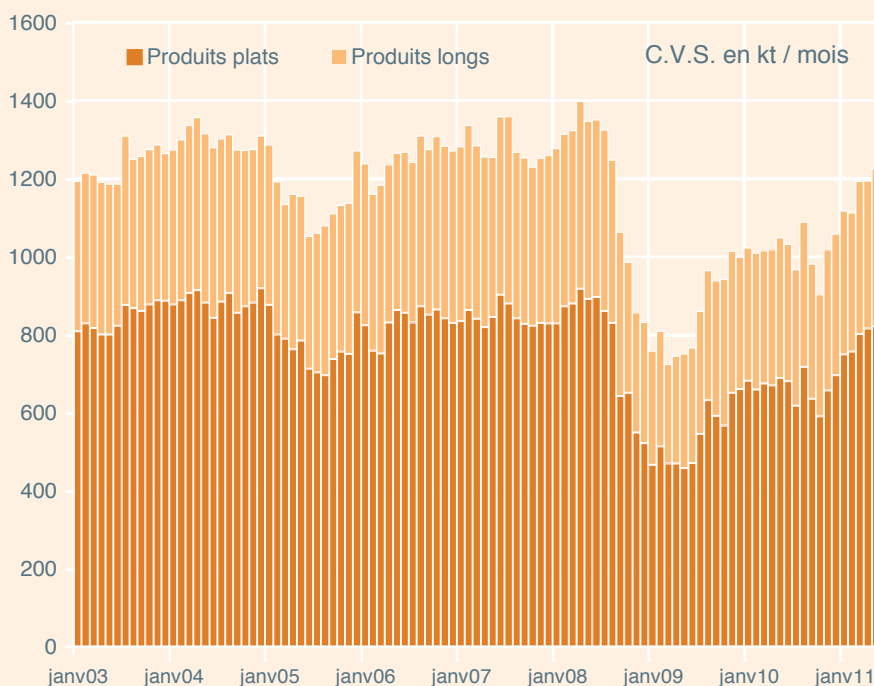
Source : INSEE

	Année 2010	Janvier à juin		Variation 2011/2010
		2010	2011	
Ferailles E8	371	347	486	40,1%
Nickel LME cash	21 804	21 211	25 597	20,7%
Charge-chrome	2 739	2 612	2 875	10,1%
Ferromolybdène	40 139	40 240	41 865	4,0%
Etain	20 416	17 580	29 400	67,2%
Ferromanganèse	1 449	1 390	1 552	11,7%
Zinc LME 3 mois midi	2 186	2 285	2 344	7,3%

Sources : L.M.E., F.F.A. et presse spécialisée

**Graphiques**

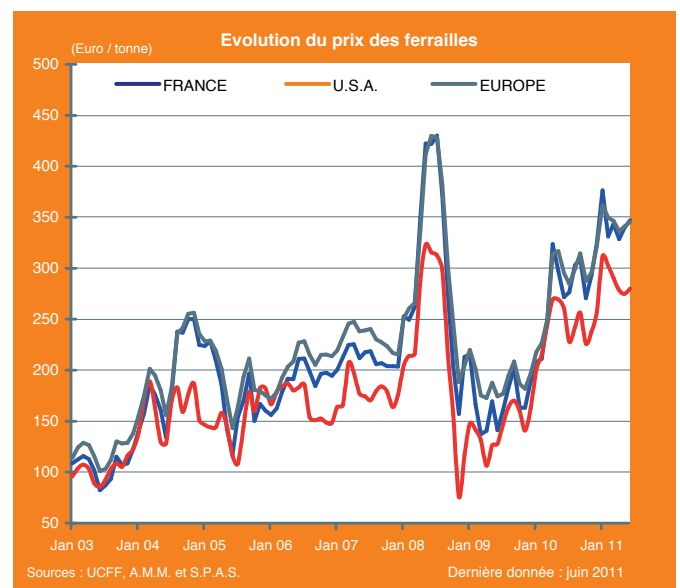
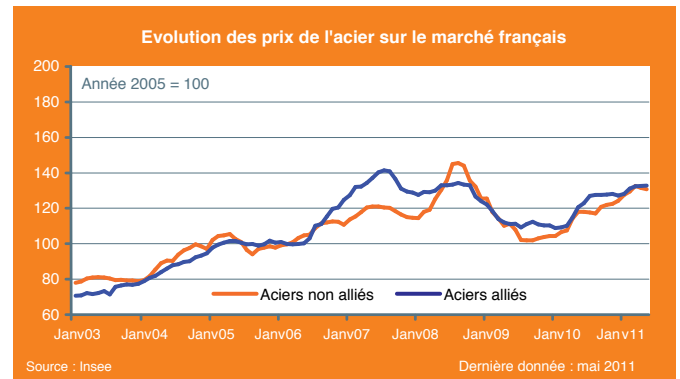
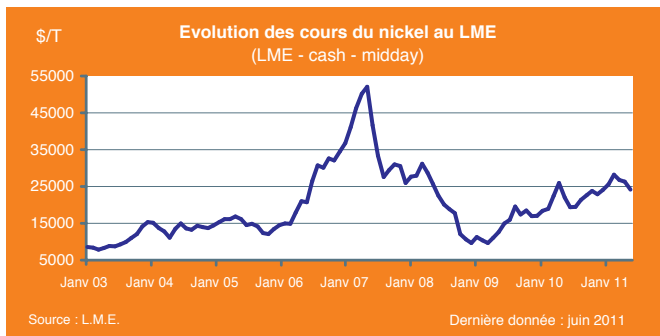
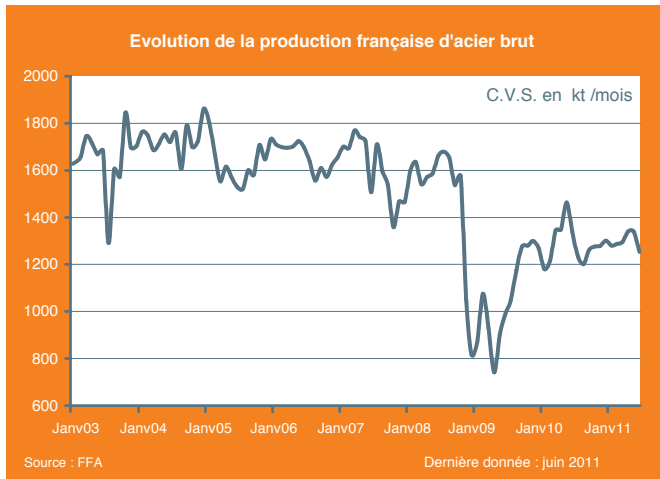
**Consommation apparente du marché français**



Source : FFA

Dernière donnée : mai 2011

## Graphiques



## Normalisation



### L'affichage environnemental AFNOR-ADEME

**Frédéric Boisse**, Ingénieur en normalisation

**Rappel :** L'affichage environnemental a pour but d'informer les consommateurs sur les impacts environnementaux d'un produit (et de son emballage) tout au long de son cycle de vie. Ces informations qui doivent être aussi accessibles que compréhensibles par tous, devraient permettre au consommateur final de réaliser ses actes d'achats en toute connaissance de cause. Cet affichage multicritères ne se limite pas uniquement aux émissions de gaz à effet de serre mais prend également en compte la consommation des ressources naturelles et l'impact sur les milieux naturels.

Cette démarche a été engagée dans le cadre du Grenelle de l'environnement.

**Support :** Une plateforme AFNOR-ADEME a été créée en 2008 afin de mettre en place d'une part des référentiels de bonnes pratiques par secteurs et, d'autre part, de définir la méthodologie générale des calculs correspondants. Une quinzaine de groupes sectoriels ainsi qu'un groupe méthodologique sont associés à cette plateforme.

**Publication :** Un référentiel de bonnes pratiques (BP X 30-323) a été publié en juin 2011 (deuxième édition).

## Normalisation

**Données :** La base ADEME sera la base de données génériques, reconnue en France et à l'international. Pilotée par un Comité de Gouvernance (consultatif), elle permettra d'élaborer les outils de calcul sur la base des référentiels méthodologiques. Pour sa part, le Comité de Gouvernance établira les règles de construction et de gestion de la base de données (mise à disposition des utilisateurs du BP X 30-323).

**Indicateurs :** Conformément à l'Annexe D du BP X 30-323, neuf indicateurs ont été retenus.

- Huit indicateurs d'impacts :
  - Effet de serre.
  - Epuisement des ressources naturelles non renouvelables.
  - Eutrophisation des eaux.
  - Pollution photochimique.
  - Acidification de l'air.
  - Ecotoxicité aquatique.
  - Biodiversité.
  - Artificialisation des sols.
- Un indicateur de flux :
  - Consommation d'eau.

A noter que chaque indicateur a sa propre méthode de caractérisation, ce qui complexifie un affichage global. De plus, la base ADEME (base carbone) étant monocritère, il semble également difficile, à ce jour, de centraliser (et/ou de faire coexister) les différentes données des différentes bases multicritères existant sur le marché. A suivre.

### Cas des produits de la construction

En opposition avec la démarche globale (AFNOR-ADEME), le secteur des produits de la construction est piloté par la DHUP (Direction de l'Habitat, de l'Urbanisme et des Paysages), dont le décret devrait être publié au Journal Officiel à la fin de l'année pour une mise en place de l'affichage en juillet 2012.

Les dispositions du décret s'appliqueront aux produits de construction et de décoration destinés à un usage dans les ouvrages de bâtiment.

Le référentiel associé est la norme française NF P 01-010 qui permet notamment de fournir les informations nécessaires au calcul des indicateurs énergétiques. Cette dernière sera bientôt partiellement remplacée par la norme européenne en cours de finalisation : l'EN 15804 « Règles pour la catégorie des produits de construction », à l'intérieur de laquelle un « module D » a été inséré, permettant de prendre en compte la fin de vie des aciers (incluant la notion de recyclage).

Cette insertion fait suite à de nombreuses actions coordonnées de lobbying menées par la FFA et les différents syndicats ou fédérations partenaires, représentant les matériaux métalliques.

Concernant la base de données, il s'agit de la base INIES, pilotée par le CSTB (Centre Scientifique et Technique du Bâtiment), qui n'a pas pour l'heure, décidé d'intégrer ce module D. A suivre.

Crédit photo : © Rüdiger Kukasch - Fotolia.com



Environnement et développement durable



**Martine Heulot**, Directeur Environnement et Développement Durable FFA

**Changement climatique**

Une première étape vient d'être franchie par les entreprises de la sidérurgie dans la préparation du troisième plan d'allocation de quotas de CO<sub>2</sub> pour la période 2013-2020 : la demande individuelle de quotas à déposer avant la date fatidique du 1<sup>er</sup> juillet 2011.

Pour ce faire et depuis le début de l'année, la profession s'était mobilisée pour que les exploitants soient prêts. Cependant, il est à souligner que l'exercice a rencontré bien des difficultés : la parution, le 17 mai 2011, de la décision européenne, la publication tardive des guides d'application, un questionnaire électronique dont la forme n'a été définitive que fin mai, mais surtout une pénurie de vérificateurs capables de mener les contrôles dans les délais impartis.

Cependant, ce dossier des allocations n'est pas clos, car de nombreuses questions demeurent tant au niveau européen que français. Nous sommes actuellement dans une totale incertitude concernant les modalités de fonctionnement pour les petits émetteurs, les compensations dont pourraient bénéficier les électro-intensifs, mais surtout l'objectif de réduction de - 20 % en 2020 qui risque de passer à - 80 % ou - 90 % en 2050.

Face à un tel acharnement de la part de la Commission européenne, les aciéristes s'interrogent sur la pérennité de leur activité pour les dix années à venir, sachant déjà que pour un certain nombre d'entre eux, leur allocation de quotas pour 2013 risque d'être inférieure de 30 % à leurs besoins.

Depuis de nombreux mois, Eurofer a bataillé avec la DG Clima afin d'obtenir 100 % de quotas gratuits pour les gaz sidérurgiques. La décision du 27 avril 2011 ne reprenant pas cette disposition, Eurofer, en concertation avec l'Allemagne, étudie la possibilité d'un recours devant la Cour européenne de justice.

De son côté, la France rencontre des difficultés pour terminer les deux dernières années de son plan 2008-2012 car la réserve de quotas pour les nouveaux entrants est vide et il manque 450 M€ pour la réabonder.

Crédit photo : © Piccaya - Fotolia.com



Le gouvernement cherche des sources de financement qui pourraient se traduire par une taxation de l'électricité, la suppression de certaines exemptions de taxe énergie, mais aussi l'instauration d'enchères anticipées de quotas en 2013. Encore un sujet sur lequel la FFA veillera particulièrement.

**Déchet - non déchet**

Le statut de fin de déchet est entré dans sa phase concrète, tout particulièrement pour les ferrailles d'acier et d'alu, au travers du règlement du 31 mars 2011. Cependant, la sidérurgie ne crie pas victoire car, bien qu'elle ait été en première ligne de ces réflexions dans le but d'harmoniser les réglementations nationales au sein de l'Union européenne et de faciliter ainsi le transfert et l'utilisation des ferrailles, les aciéristes sont aujourd'hui très perplexes quant aux réelles avancées de ce règlement.

Nos principales interrogations sont d'ordre juridique et portent sur la définition de l'importateur, les modalités de contrôle hors Europe de l'auto-déclaration, le rôle et les moyens des douaniers, mais aussi la reconnaissance de ce règlement par les pays tiers car le marché des ferrailles est mondial.

A plusieurs reprises, la profession a pu échanger avec le Ministère chargé de l'environnement sur ces sujets. Les autorités se sont engagées à rédiger une circulaire pour aider les industriels dans l'appropriation et la mise en œuvre de ce texte.

## Environnement et développement durable

Actuellement, ce sont les récupérateurs qui préparent les ferrailles en vue d'une réutilisation par les aciéries électriques, qui vont faire sortir les ferrailles du statut de déchet. Nous craignons qu'à terme une large proportion de « non-déchet » ferrailles soit exportée, réduisant d'autant le gisement de nos matières premières.

La Commission européenne, très favorable à la promotion d'une économie du recyclage, a en projet d'élargir le champ des matériaux bénéficiaires de ce statut : les papiers-cartons, le cuivre, le verre, les granulats, les textiles, les pneumatiques, ...

La sidérurgie reste attentive à ces items, tout particulièrement pour les laitiers et leur potentielle valorisation selon qu'ils seront déchets ou non-déchets.

### Garanties financières

Un sujet revient sous les feux de l'actualité via le cas de « Metaleurop » qui continue de polluer la problématique des cessations d'activités industrielles.

La loi de 2003 relative à la prévention des risques industriels avait prévu la mise en place de garanties financières et, après dix années de discussions et d'échanges sans succès, de nouveaux projets de textes viennent d'être lancés en consultation publique.

Jusqu'à présent, seuls les stockages, les carrières et les installations Seveso étaient soumis à ces exigences, mais aujourd'hui les pouvoirs publics prévoient une extension à toutes les entreprises autorisées qui entreposent des produits ou des déchets susceptibles de polluer les sols, l'eau et l'air.

Le champ envisagé est tellement large que toutes nos activités, y compris le laminage, les traitements de surface, mais aussi les parcs à ferrailles (rubrique 2713) se verraient soumises à cette obligation.

L'application stricte de ces mesures, pour les sites sidérurgiques dont la plupart sont déjà Seveso, engendrerait une augmentation conséquente du montant de leurs garanties financières.

De plus, si les projets précédents ne portaient que sur la mise en sécurité du site, ces nouvelles versions prévoient : « le cas échéant, la remise en état et la dépollution des eaux souterraines pour un usage industriel ». Nous voyons essentiellement dans cette rédaction la tentative des pouvoirs publics de faire prendre en charge la résorption des pollutions historiques par les industriels.

Ce dossier fera l'objet d'une vigilance soutenue pendant les semaines à venir, car la FFA est consciente des importants enjeux économiques et juridiques pour la profession.

Crédit photo : © Mujka - Fotolia.com



**Distribution** (Source : FFDM)

Malgré le « trou d'air » constaté en avril 2011, les cinq premiers mois de l'année en cours reflètent une tendance haussière sur la quasi-totalité des produits nonobstant 3 % de jours de livraison supplémentaires par rapport à 2010.

**Situation des aciers carbone à fin mai 2011**

Si les indicateurs du bâtiment sont en forte progression, cela se traduit essentiellement dans les statistiques de sorties des produits pour béton en progression de 14 %. A contrario, les produits longs, poutrelles et laminés marchands, pâtissent de l'activité affaiblie du non-résidentiel avec respectivement une baisse de 2 % sur les premiers et une hausse de 5 % sur les seconds.

Les produits plats confirment le rebond d'activités des industries mécaniques avec en particulier une forte progression (+ 18 %) pour les tôles à chaud, les autres produits s'étalant entre 0 et + 7 %. Les tubes (profils creux) de construction sont pour leur part en hausse de 8 %.

Les tubes soudés canalisation poursuivent leur baisse à - 4 % sur les cinq premiers mois, malgré un bon mois de mai.

Les activités de transformation (refendage, cisailage), après une année 2010 « active », s'inscrivent en hausse plus modérée de 5 % en 2011.

Les activités de découpe non mécanique maintiennent leur forte progression de 35 % enregistrée depuis début 2011.

**Situation des aciers inoxydables à fin mai 2011**

Cette première moitié 2011 confirme des volumes en légère hausse dont le niveau se rapproche des sommets du premier semestre 2008.

Ainsi, les produits plats reprennent 6 % et les tôles à chaud 16 %.

Les produits longs restent sur une dynamique positive de + 5 %.

Les produits tubulaires enregistrent une progression de 9 % répartie équitablement entre soudés, décoration et sans soudure.

**Situation des aciers spéciaux à fin mai 2011**

La reprise des volumes se confirme pour 2011 avec une évolution des sorties de 15 % comparativement aux cinq mois de 2010.

Les aciers de construction carbone progressent de 12 % et les alliés de 19 %.

Les incertitudes portent aujourd'hui sur l'évolution des extra-alliages pour les aciers inoxydables, sur la solvabilité des clients œuvrant dans le bâtiment et sur un ralentissement de l'activité automobile.

**Transports**



**Georges Di Lallo**, Directeur des Transports FFA

**Il va sans doute falloir souffr...ir**

La Commission européenne va modifier, dans la directive 1999/32/EC, le pourcentage de soufre contenu dans le fuel utilisé pour le transport maritime.

L'Europe est divisée en deux zones stratégiques qui limitent de manière différente cette part de soufre :

■ Une zone incluant l'ensemble des pays de la

communauté européenne fixant les niveaux de soufre à  
4,5 % en 2010  
3,5 % en 2012  
0,5 % à partir de 2020.

■ Une zone intitulée SECA (Sulphur Environmental Control Area) comprenant la Manche, la Mer du nord et la Baltique dont la réduction de soufre est orientée de la manière suivante  
1,5 % aujourd'hui  
1 % en juillet 2011  
0,1 % à partir de 2015.

**Transports**

**Pourquoi cette action ?**

Menée par l'IMO (International Maritime Organization), cette action se veut rapide, efficace et contraignante, ce qui peut se résumer en une phrase : « Le transport maritime est la plus grande source de pollution de l'air de l'Union européenne ».

Une étude menée par l'association « Transport et Environnement » démontre également que la pollution due au transport maritime est responsable de plus de 50 000 morts par an dans l'Union européenne.

L'aspect économique de cette décision risque de modifier de manière considérable l'impact des coûts de transport maritime, d'abord dans la zone SECA puis probablement sur l'ensemble du transport maritime européen et mondial, même si la Commission européenne se montre réservée quant à cette extension.

**Comment la mettre en application ?**

Par une série d'investissements visant à modifier la technologie du transport maritime vers un « transport vert » qui passerait par une modification des moteurs et de la taille des bateaux.

Cela implique donc de :

- Supporter toutes les recherches et développement de technologies alternatives.
- Trouver des supports financiers afin d'investir dans ces nouvelles technologies.
- Développer également des infrastructures écologiques au niveau portuaire.
- Promouvoir des solutions alternatives pour le fuel.
- Aider à la recherche de nouvelles technologies pour la construction de navires propres.

**Quelle conséquence ?**

Le calcul effectué par les Suédois sur l'impact financier de ces mesures laisse prévoir une hausse des coûts du fuel de quelque 65 %.

**Quelles actions pour l'industrie ?**

Eurofer ainsi que d'autres fédérations ont participé, par le biais des ESC (European Shippers Council) à l'élaboration d'une réponse au commissaire européen Michel Barnier, que l'on peut résumer ainsi :

« L'industrie demande plus de temps pour la mise en place de cette directive. Favorable à la réduction de soufre à 0,1 %, elle pense que la date de 2015 doit être reconsidérée pour laisser à l'ensemble des secteurs touchés par cette décision la possibilité d'un développement progressif vers de nouvelles technologies permettant d'améliorer l'ensemble de la chaîne logistique au plan environnemental ».

Il est donc expressément demandé à la Commission d'examiner avec attention les différents impacts financiers qu'impliquerait une meilleure performance environnementale du transport maritime, en permettant à celui-ci de rester compétitif.

La FFA, par l'intermédiaire d'Eurofer, est bien entendu impliquée dans le suivi de ce dossier.

Crédit photo : © Corepics - Fotolia.com



Point sur la construction

**Enveloppe du bâtiment**

**Valérie Prudor**, Secrétaire Général du SNPPA (Syndicat National des Producteurs de Profils plats en Acier)

Pour la première fois depuis 2008, l'activité a commencé à se redresser au premier trimestre 2011 pour tous les produits. En m<sup>2</sup>, les livraisons de profils ont augmenté de 7 % par rapport au premier trimestre de l'année précédente, les livraisons de panneaux pour l'industrie du froid ont progressé de plus de 11 % et les panneaux industriels de 19 %.

Cependant, la reprise reste fragile et l'évolution du second trimestre 2011 est déjà moins favorable.

De plus, le marché reste affecté par les prix élevés de l'acier.

**Structure métallique**

**Jean-Louis Gauliard**, Secrétaire Général du SCMF (Syndicat de la Construction Métallique de France)

A fin juin, la construction métallique connaît une embellie relative avec une amélioration du nombre de consultations un peu plus nombreuses qu'à pareille époque l'an dernier. Les conditions de concurrence restent cependant extrêmement vives, quels que soient les marchés, bâtiments et/ou ouvrages d'art.

Si l'année 2011 peut ainsi être estimée en légère mais vraisemblable progression concernant les tonnages usinés, l'année 2012 reste cependant encore très incertaine, notamment en raison des risques financiers actuels pesant sur plusieurs pays de la zone Euro.

Un adhérent nous parle



**Julien Burdeau**, CEO de l'activité Alloys & Specialties d'Aperam.

**Quelles sont les activités de la division Alloys & Specialties d'Aperam que vous dirigez ?**

Notre spécialité est la conception, l'élaboration et la transformation d'alliages de nickel, de cobalt ainsi que de certains inox particuliers. Ces produits sont réalisés sous forme de feuillards laminés à froid, de fils, de barres et de plaques. Ils s'adressent à des applications qui requièrent des matériaux à hautes performances, dans des secteurs tels que la production ou le transport de l'énergie, l'automobile, l'aéronautique ou le génie électrique.

Crédit photo : © GTT - Cuve de méthanier réalisée en Invar®, un des produits-phares du site d'Imphy.



## Un adhérent nous parle

Propos recueillis  
par Frédéric Boisse  
Directeur  
Communication FFA



Nous sommes un acteur d'envergure mondiale sur ces marchés, avec pour navire-amiral notre usine d'Imphy, dans la Nièvre. Ce site comprend une aciérie électrique à arc et sous vide, une unité de laminage à froid et une unité de laminage à chaud.

### **Comment se traduit pour vous la séparation des activités aciers inoxydables, aciers électriques et alliages d'ArcelorMittal au sein d'Aperam ?**

Depuis le 25 janvier 2011, la branche aciers inox et spécialités du groupe ArcelorMittal est devenue Aperam, un groupe indépendant et coté en bourse. Aperam Alloys & Specialties est une des trois divisions d'Aperam. Peu après sa création, Aperam a annoncé un investissement important à Imphy, d'un montant de 20,5 millions d'euros, qui consiste en un four de refusion sous laitier et un four à induction, afin de renforcer la compétitivité du site et d'accompagner nos clients dans leur croissance.

### **Comment se présente votre carnet de commandes ? Quelles sont les perspectives de croissance de votre activité ?**

Notre niveau d'activité est soutenu. Au premier trimestre 2011, notre chiffre d'affaires a été de 181 millions de dollars, une progression de 9 % par rapport au quatrième trimestre 2010, pour un volume d'expéditions de 10 000 tonnes. L'EBITDA de notre division a été de 24 millions de dollars, une nette progression par rapport aux 10 millions de dollars réalisés au quatrième trimestre 2010. Une bonne partie de nos expéditions se font à l'exportation, avec une clientèle répartie dans le monde entier pour bon nombre de nos produits.

### **Comment votre activité se positionne-t-elle face aux défis énergétiques que connaît le monde aujourd'hui ?**

L'efficacité énergétique - dans les avions du futur ou l'automobile -, les nouvelles sources d'énergie - pile à combustible, photovoltaïque -, ainsi que le transport de l'énergie et sa sécurité - par exemple le transport de GNL (Gaz Naturel Liquéfié) - sont des axes de développement majeurs pour nos alliages, grâce à leurs propriétés physiques. Imphy, une usine qui existe depuis quatre siècles, possède un centre de recherche très dynamique qui célèbre son centenaire cette année. Son activité, et plus généralement nos efforts d'innovation et de développement, sont largement concentrés sur ces défis technologiques de l'énergie.

### **Quelle attention accordez-vous aux questions de santé et sécurité chez Aperam Alloys & Specialties ?**

Comme dans l'ensemble du groupe Aperam, la santé et la sécurité sont notre première priorité. Cette priorité s'incarne notamment dans notre modèle de management de la qualité, de la sécurité et de l'environnement, dans la gestion des processus, les boucles de progrès et l'implication forte de tout notre personnel. Notre engagement dans ce domaine a été récompensé par la récente attribution d'un Prix Spécial du Jury lors du challenge GESIM 2010-2011 à l'équipe Laminage à Chaud d'Imphy. L'ensemble du département s'est engagé dans le projet, avec plusieurs thématiques : c'est cette approche « globale », intervenant à la fois sur la manutention, la circulation, l'ordre et la propreté, l'utilisation de solvants, qui a été récompensée par les jurés du GESIM.

## Agenda - Brèves

### AGENDA

Notre prochaine **réunion adhérents** se tiendra mercredi 19 octobre au Cercle de l'Union Interalliée à Paris. Des précisions sur son organisation seront données ultérieurement.

### MANIFESTATIONS

#### Pour les 35 ans d'Eurofer : « Steel Day »

La première journée européenne de l'acier s'est tenue à Bruxelles le 19 mai dernier. Organisée par Eurofer à l'occasion de son 35<sup>e</sup> anniversaire, elle a réuni sidérurgistes et transformateurs venus de toute l'Europe et a donné l'occasion à des représentants de la Commission européenne et de ses services de s'exprimer sur les sujets les plus importants.

L'industrie européenne de l'acier, au cœur des grandes filières industrielles européennes, contribue à l'innovation, à la réduction des gaz à effet de serre et des consommations énergétiques et à la durabilité, notamment dans les grands secteurs, automobile, mécanique et bâtiment.

C'est le rôle futur de la sidérurgie en Europe qui a été évoqué dans le contexte plus large de la place et du statut de l'industrie dans l'Union européenne.

En complément de cette conférence, des ateliers de réflexion couvrant l'ensemble de sujets du développement durable aux transports ont été organisés l'après-midi.

#### MEDEF

L'Université d'été du MEDEF aura lieu du 31 août au 2 septembre 2011 avec pour intitulé « Villages et planète, objectif B20 ».

### BREVES

#### Normalisation

Le prochain comité directeur du BN Acier est prévu le 27 septembre 2011 à 10 heures, dans les locaux de la FFA.

### Environnement

La prochaine réunion REACH organisée par la FFA se déroulera le 16 septembre 2011 dans ses locaux de Saint-Denis.

### Transports

Une rencontre a eu lieu le 10 mai 2011 à Lille, réunissant les responsables de l'Agence européenne du rail. Cette dernière souhaite connaître les attentes de l'industrie sidérurgique sur l'interopérabilité et la qualité du service. Une seconde réunion devrait se tenir début septembre 2011.

Le 1<sup>er</sup> juin 2011, la FFA a participé au séminaire organisé par la Commission européenne sur la **compétitivité du transport maritime**.

La FFA a participé à l'Assemblée Générale de l'**AFWP** (Association Française des Wagons de Particuliers) qui s'est tenue le 28 juin 2011.

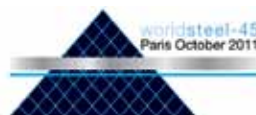
### Congrès annuel national des pompiers

Le 118<sup>ème</sup> congrès annuel des pompiers se déroulera du 22 au 24 septembre 2011 au Parc des expositions de la Beaujoire de Nantes, en partenariat avec la FFA, le SCMF, le SNPPA et ConstruireAcier.



### Conférence annuelle World Steel Association

La conférence annuelle de World Steel Association se déroulera à Paris du 10 au 14 octobre 2011 sous l'égide de la FFA.



Fédération Française de l'Acier

5 rue Luigi Cherubini - 93212 La Plaine Saint-Denis Cedex  
 Tél. : 33 (0)1 71 92 20 29 - Fax : 33 (0)1 71 92 25 00  
 Site internet : <http://www.acier.org/>  
 Rubrique : Contact